Envoyé en préfecture le 30/09/2026
Reçu en préfecture le 30/09/2026
Publié le
ID : 022-212202592-20260922-CCAS2026_023-DE

DÉPARTEMENT des COTES D'ARMOR
Arrondissement de DINAN
Canton de DINAN-OUEST
Commune de QUÉVERT

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
Du 22 septembre 2026
Nombre de Membres en exercice = 15 ; de présents = 9 ; de votants = 12

AFFAIRE N° 2026-23 – OBJET : Chèque Eaux
M. DECOIN Frédéric

L'An Deux Mille Vingt Six, le 22 septembre, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de QUÉVERT étant assemblé en session ordinaire au lieu habituel de ses séances, après convocation légale par Monsieur LANDURÉ Philippe, Président.

ÉTAIENT PRÉSENTS : M. LANDURÉ Philippe, Mme LEOST-TRÉMEL Françoise, DEGUEN Antoine, FROSTIN Séverine, FAUCHE Sylvain, GOUY Nadège, LE LEURCH Jean-Michel, MARCHIX Maëva, ROUSSELLE Aurore.

ÉTAIENT EXCUSÉS : RUISSEAU Bénédicte, LESAICHERRE Didier (pouvoir donné à M. FAUCHE), LUCAS Marie (pouvoir donné à M. le Maire), PEYROTTES Claire (pouvoir donné à Mme LEOST-TREMEL), URVOY Yolande.
ABSENT : LEMERRER Emmanuel

Secrétaire de séance : M. LE LEURCH Jean-Michel

≺≺ ≻≻

Dans le cadre du contrat d'exploitation du service de l'eau de la commune, les Eaux de Dinan mettent à disposition des chèques « Eau » pour les foyers les plus défavorisés.
Ce dispositif sert à aider les familles en difficultés et qui auraient besoin, à un moment donné, d'une main tendue pour contribuer à leur budget eau-assainissement.
Pour 2026, le fond alloué à Quévert est de 1128.60 €.

M. DECOIN s'est présenté en mairie au mois de juin afin de demander au CCAS une aide pour payer sa facture d'eau de 700€. Facture anormalement élevée en raison d'une fuite d'eau passée inaperçue au sein de son logement.

Le Conseil d'Administration,
Après en avoir délibéré,

DECIDE d'attribuer la somme de **200€** à **M. DECOIN Frédéric**, domicilié « 36 rue des Fauvettes » à Quévert.

Cette somme qui sera prise sur le fond alloué pour 2026.

FAIT ET DÉLIBÉRÉ LES JOUR, MOIS ET AN SUSDITS.

Le Président,
Philippe LANDURÉ

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
QUEVERT
Côtes d'Armor